

SÉNAT - Apprentissage à la Division de la sécurité



Paris (75006), France
Référence : u4d3mk9z8y



Type de contrat : Contrat d'apprentissage

Date de démarrage : 01/09/2025

35h/semaine

Qualification : Non précisé

Entreprise

Au sein de la direction de l'Accueil et de la Sécurité, **la division de la Sécurité** est chargée d'assurer la sécurité des biens et des personnes au Sénat. Elle est composée, outre une cellule administrative, de surveillants du Palais du Luxembourg et de surveillants du Jardin du Luxembourg.

Dans le cadre de ses missions, la division de la Sécurité est l'exploitant de différents réseaux et équipements de sécurité, notamment des systèmes de contrôle d'accès, à la fois périmétriques et internes, dont la maintenance est assurée par les directions des Systèmes d'information et de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins.

Mission

L'apprenti(e) se verra associé(e), sous l'autorité de son maître d'apprentissage, le chef de la division de la Sécurité, et de l'administratrice-adjointe de la division de la Sécurité, au projet de redéfinition des règles d'administration du système de contrôle d'accès au Sénat, pour les accès internes aux différents locaux, dans une approche stratégique mais aussi opérationnelle.

Pour ce faire, il participera aux activités suivantes :

Analyse des bases de données et règles de procédures de contrôle d'accès existants :

- Revue des bases de données des systèmes d'accès gérés par la division de la Sécurité pour identifier les éventuels doublons ou anomalies ;
- Analyse des règles existantes de contrôle d'accès afin d'identifier les problématiques ;
- Identification des axes de progression ;

Définition d'une procédure pour la définition des droits d'accès et niveaux d'accès :

- Définition par chaque entité du Sénat des niveaux d'accès usagers, zones d'accès relevant de leurs périmètres permettant de donner des droits d'accès aux locaux cohérents à chaque usager ou prestataire ;
- Définition d'une procédure de mise à jour en cas de mouvement de personnels ;

Mise en œuvre des règles d'accès et mise à jour de la base de données :

- Paramétrage dans les applications de contrôle d'accès, en lien avec les assistants de direction et de gestion compétents.

En complément, l'apprenti(e) pourra être associé(e) à divers projets relatifs à la rénovation des équipements de sécurité du Sénat, en lien avec les autres directions du Sénat.

Durée et rythme de l'apprentissage :

Contrat d'apprentissage d'**un ou deux ans**, débutant à la rentrée de l'année universitaire 2025-2026. Le rythme de l'alternance doit permettre une présence chez l'employeur **deux à trois jours** par semaine, ou à tout le

moins une **présence en continu sur plusieurs semaines** chez l'employeur.

Profil recherché

Étudiant(e) en alternance en Licence (L3) ou Master Contrôle d'accès, Système de sécurité ou équivalent, le candidat réunit les qualités suivantes :

Savoir-faire

- communiquer ;
- configurer un projet répondant à un besoin de sécurisation ;
- maîtriser les outils informatiques ;
- connaître les applications de contrôle d'accès.

Savoir-être

- sens de l'organisation et gestion des priorités ;
- réactivité et esprit d'initiative ;
- goût pour le travail en équipe ;
- qualités relationnelles et capacité d'écoute et d'adaptation à une grande variété d'interlocuteurs.

Modalités du contrat d'apprentissage :

- Remboursement des frais de transport selon la réglementation en vigueur (75% de l'abonnement mensuel) ;
- Possibilité de prise en charge de la mutuelle ;
- Accès au restaurant du personnel (tarif préférentiel).

Candidatures :

Les candidats sont invités à transmettre avant **le 27 avril 2025**, leur **curriculum vitae**, accompagné d'une **lettre de motivation** précisant leur **rythme d'alternance**.

Il est demandé aux candidats de ne postuler qu'à deux offres d'apprentissage.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé